

* Séjour de Randonnée en raquettes *



Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors



16, 17 et 18 février 2026



Partez à la découverte de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors lors d'un court séjour de randonnée en raquettes. Plongez au cœur de l'hiver dans un cadre sauvage et préservé, et partagez une expérience unique en petit groupe.

Hébergement dans une cabane pastorale, randonnées dans un espace grandiose, observations de la faune sauvage... Tout est réuni pour une immersion totale en montagne enneigée, loin du quotidien. Trois jours de déconnexion, de partage et de découverte.

Date : du lundi 16 février 2026 (départ vers 9h) au mercredi 18 février 2026 (retour vers 16-17h)

Lieu d'hébergement : refuge-bergerie non gardé mais réservé entièrement pour l'occasion.

Il s'agit d'une cabane pastorale au confort sobre, avec un espace dortoir pourvu de matelas, et un espace cuisine/repas avec poêle à bois. Toilettes sèches attenantes. Pas d'eau courante à l'intérieur mais une source à proximité.

Le confort y est sommaire mais suffisant pour passer 2 nuitées en pleine montagne enneigée.

Public : randonneurs - Individuels - Familles (enfants à partir de 10 ans)

Niveau de randonnée : bons marcheurs (marcheurs réguliers en terrain de montagne).

J1 - dénivelé positif : 500-600 m / distance : 9-10 km.

J2 - dénivelé positif : 300-400 m / distance : 10-11 km

J3 - dénivelé positif : 300 m / distance : 10-11 km

Les itinéraires seront modulables en fonction du groupe et des conditions météo.

Coût du séjour : 320 euros tout compris (hébergement + repas + prestations de randonnées + raquettes + pulka pour le transport du matériel)

Effectif du groupe : 7-12 personnes.

Point de rencontre le lundi matin (environ 8h30-9h) : Châtillon-en-Diois (26410) ou Die (26150) selon la provenance géographique des personnes. Covoiturage à organiser à partir de Châtillon-en-Diois ou Die pour se rendre jusqu'au point de départ de la randonnée.

En amont, avec accord des participants, possibilité de mettre en contact les personnes pour qu'elles puissent covoiturer depuis d'autres lieux, selon les provenances des uns et des autres.

Autre possibilité : utiliser un transporteur privé collectif depuis Die ou une autre ville pour se rendre au départ de la randonnée (coût non inclus dans le tarif du séjour).

A noter pour les véhicules qui iront jusqu'au point de départ de la randonnée : équipements hivernaux obligatoires (pneus hiver ou chaînes ou chaussettes).

Renseignements et inscription : auprès de Christophe Pelet, au plus tard le 10 janvier 2026. L'inscription est validée dès réception du versement d'arrhes d'un montant de 100 euros.

Contact : Christophe Pelet

Par tél. au 06 72 89 20 11

Par mail : pelet.christophe@gmail.com

Via le site web : <https://christophepelet-rando.com/>

Entreprise Individuelle – Christophe Pelet / SIRET : 423 593 474 00061 / Code APE : 9319Z

Assurance et responsabilité civile professionnelle (accompagnateur en montagne) : MMA IARD Assurances Mutuelles représenté par le cabinet S.A.GA., BP 27 – 69921 Oullins cedex, France – Contrat n°105 630 300

Entreprise immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours (Numéro IM026250001)

Assurance et responsabilité civile professionnelle (opérateur de voyages et de séjours) : MMA, représenté par la SARL SAGA – BP 27 – 69921 Oullins – Adresse : MMA, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9, Contrat n°107 482 250

Garantie financière : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris